

POLITIQUE, LITTÉRATURE, INDUSTRIE, COMMERCE.

L'ÉCHO SAUMUROIS

Paraissant les Mardis, Jeudis et Samedis.

JOURNAL D'ANNONCES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

ON S'ABONNE A SAUMUR,

Au bureau, place du Marché-Noir, et chez MM. GAULTIER, JAYAUD, MILON, et M^{lle} NIVERLET, libraires;

A PARIS,

Office de Publicité Départementale (Isid. FONTAINE), rue de Trévise, 22, et à l'Agence des Feuilles Politiques, Correspondance générale (HAYAS), 3, rue J.-J. Rousseau.

Gare de Saumur (Service d'été, 1^{er} juin.)

Départs de Saumur pour Nantes.

6 heures 49 minut. soir,	Omnibus.
4 — 32 — —	Express.
4 — 1 — —	matin, Express-Poste.
10 — 28 — —	Omnibus.

Départ de Saumur pour Angers.

8 heures 2 minut. matin, Omnibus.

Départs de Saumur pour Paris.

9 heures 50 minut. matin,	Express.
11 — 51 — —	Omnibus.
6 — 6 — —	soir, Omnibus.
9 — 23 — —	Direct-Poste.

Départ de Saumur pour Tours.

7 heures 27 minut. matin, Omnibus.

PRIX DES ABONNEMENTS.

Un an, Saumur, 18 f. »	Poste, 24 f. »
Six mois, — 10 »	— 13 »
Trois mois, — 5 25	— 7 50

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — Les abonnements demandés, acceptés, ou continués, sans indication de temps ou de termes seront comptés de droit pour une année.

CHRONIQUE POLITIQUE.

L'ancienne capitale de l'empire Mogol est de nouveau au pouvoir des soldats de la Reine Victoria. Le 20 septembre, le roi rebelle et ses cipayes ont été définitivement chassés. Delhi est aux Anglais; mais leur victoire est-elle entière? on ne le pense pas. Ce qu'on peut appeler la première parallèle a été ouverte dans la nuit du 29 août contre la ville. L'arrivée d'un train de siège, avec plusieurs canons de fort calibre, a permis au général Wilson de prendre des mesures offensives. Les dépêches télégraphiques ne donnent aucun détail, mais nous pouvons nous imaginer que quelques jours auront suffi pour battre en brèche les murailles près la porte de Cachemire. C'est sur ce point que les colonnes d'attaque se sont élancées le 14 septembre.

Toutes les dépêches télégraphiques sont d'accord à cet égard: c'est que les troupes britanniques n'ont pas rencontré d'obstacle sérieux sur ce point. C'est seulement lorsqu'elles se sont avancées près de la porte de Caboul qu'elles ont éprouvé une résistance opiniâtre.

La porte de Caboul n'a été défendue elle-même avec vivacité, que pour ménager au roi de Delhi et au gros de ses troupes le moyen d'opérer une retraite qui avait été depuis longtemps préparée. C'est alors que la garnison et la population de Delhi ont passé sur la rive gauche de la Jamna.

Bien que les feuilles anglaises s'évertuent déjà à transformer l'évacuation de Delhi en une victoire définitive remportée sur les insurgés, nous pensons qu'on doit accueillir ce fait avec beaucoup plus de circonspection, en France. Le *Standard* nous apprend que la nouvelle de la prise de Delhi s'est répandue dans Londres avec la rapidité de l'éclair, que de toutes parts, on se pressait devant les montres des boutiques éclairées par le gaz pour lire les dépêches relatives à cet événement. « Dans les théâtres et dans presque tous les lieux de réunions publiques, ajoute la même feuille, cette nouvelle provoquait d'éclatantes manifestations de joie. On a exécuté dans les théâtres l'hymne national et des airs nationaux au bruit des applaudissements enthousiastes du public. » Nous comprenons cette joie et nous y applaudissons; mais encore une fois, avant

que la Grande-Bretagne ait repris son ancien ascendant sur les bords du Gange, il lui faudra bien d'autres victoires.

Les financiers de la cité de Londres pensent ainsi, nous le croyons; les fonds qui avaient monté de près de 1/20/0 hier, après la nouvelle de la prise de Delhi, ont ouvert le lendemain en baisse. La hausse a été entravée, dit-on, par les réalisations des bénéfices de ceux qui avaient acheté en baisse; mais la réaction n'en a pas moins produit une impression assez vive. — Havas.

On écrit de Londres au journal le *Nord*:

« Il y a tout lieu de croire que les différends entre l'Espagne et le Mexique seront aplanis définitivement dans le courant de novembre. Dans la seconde semaine de ce mois, il sera tenu à Londres une conférence diplomatique dans le but de résoudre ces difficultés, sous la médiation de l'Angleterre et de la France, représentées respectivement par lord Clarendon et le comte de Persigny. Je suis à même de vous assurer qu'on ne prévoit aucun obstacle à la solution pacifique des questions dont il s'agit. »

Le ministère de la guerre poursuit avec une persévérante et prudente sollicitude la réalisation du décret qui a décidé la création de chemins de fer en Algérie. La ligne de Philippeville à Constantine sera, selon toutes les apparences, exécutée la première. Pour hâter la solution de cette intéressante question, M. le maréchal Vaillant, de concert avec ses collègues MM. Magno et Rouher, vient d'envoyer en Algérie M. Tostain, inspecteur-général des ponts-et-chaussées, à l'effet de vérifier sur place et l'importance du trafic et les études faites à grands frais par la Compagnie en instance pour obtenir la concession de cette ligne.

DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES.

Marseille, 29 octobre. — Athènes, le 23. — Les chambres grecques sont convoquées pour le 12 novembre.

Le courrier de Constantinople, en date du 21, annonce qu'une grande combinaison financière est projeté par le gouvernement turc avec la Banque

ottomane. Il s'agirait d'un emprunt de 200 millions de francs à 10 pour cent, destiné à liquider les dettes de la liste civile, à retirer une partie du papier-monnaie et à ramener les changes à un état normal.

Dans l'assemblée de Valachie, les trois quarts de la majorité appartiennent au parti avancé. Les commissaires des puissances ont donné à ce parti des conseils dans le sens de la prudence et de l'observation des traités. — Havas.

EXTÉRIEUR.

AFFAIRES DES INDES.

Nous croyons utile de rétablir, à l'aide des renseignements contenus dans les dépêches télégraphiques de Londres et de Marseille déjà publiées, dans les lettres reçues par les divers journaux anglais et dans nos correspondances particulières, un récit complet de la prise de Delhi. Il est intéressant de bien connaître les incidents de cet événement militaire.

C'est le 14 septembre, dans la matinée, que l'assaut a été donné à la ville par les troupes anglaises. L'artillerie de siège, venant de Ferozepoor, était arrivée le 5, sous l'escorte du 8^e régiment européen et de la moitié d'un bataillon d'indigènes du Sind. Le génie, qui avait déjà décidé qu'on commencerait l'attaque du côté nord de la place, entre le bastion Mora, faisant l'angle nord-ouest de l'enceinte, et la porte dite de Cachemire, venait de construire une nouvelle parallèle en avant des premières défenses. Plusieurs batteries armées de gros canons furent aussitôt établies à peu de distance des murs de la ville, et le 7, on arma une batterie légère pour enfler l'escarpe. Des renforts étant encore survenus, on fit occuper, dans la nuit du 7 au 8, la position de Koudsia-Bagh, à 300 mètres de la place, entre les deux bastions de Mora et de Cachemire, par des troupes empruntées à ces renforts, lesquels se composaient de 200 hommes du 60^e régiment européen, de 100 Européens de Meerut, du 4^e d'infanterie irrégulière du Penjab, et de 2.500 Cachemiriens ayant avec eux une batterie de 6 pièces. Puis, on éleva des terrassements pour recevoir une batterie de 10 pièces, qui fut établie solidement malgré la perte de deux officiers et de 50 hommes tués ou blessés.

FRUILLÉON

LES DEUX-SŒURS.

PREMIÈRE PARTIE. — MILAN.

(Suite.)

Le jeune homme plongea son regard vers la partie de l'estrade où se détachait comme un point lumineux l'harmonieux profil de la princesse, et il était facile de comprendre à l'expression de ses traits, qu'un autre sentiment que l'indifférence l'avait seul empêché d'interroger Gabrino sur son compte.

Il fut distrait de l'espèce d'extase où il était tombé par un bruit qui se fit à ses côtés. C'étaient des cris, des juréments et des malédictions, accompagnés de sarcasmes et d'éclats de rire: ce tumulte provenait de deux enfants qui se glissaient dans la foule comme deux anguilles, houleulant tout sur leur passage, sans s'inquiéter des exclamations grossières ou furieuses qu'ils soulevaient derrière eux.

Ils s'arrêtèrent enfin près du groupe dont faisaient partie Gabrino et le jeune seigneur à la plume rouge. C'étaient deux enfants de dix à douze ans environ, dont l'un surtout était doué d'une figure ravissante, pleine de finesse et d'espièglerie. Le lecteur devine sans doute que ce dernier n'était autre que notre connaissance Ascanio.

— Eh bien, Domenico, di-il à son jeune compagnon devenu comme lui écarlate par suite de la chaleur et de l'exercice violent auquel ils venaient de se livrer, si je t'avais écouté, nous serions là-bas derrière tout le monde, et nous voilà à dix pas de l'arc de triomphe. — Oui, répondit piteusement Domenico, mais nous n'en sommes pas plus avancés, nous sommes encore trop petits et nous ne pourrions rien voir. — Bah! tu t'épouvantes de tout, toi; laisse-moi faire, je vais bien trouver moyen d'avoir de meilleures places.

Et avec un air d'assurance et d'aplomb tout-à-fait comique sur sa figure enfantine, Ascanio se tourna de tous côtés, cherchant s'il n'apercevrait pas quelque figure de connaissance. Après un long examen, il commençait à désespérer, quand son regard vint s'arrêter sur deux personnages, un homme et une femme, qui trônaient, avec toutes les apparences d'une satisfaction parfaite, sur un bloc de marbre, d'où ils embrassaient la place dans toute son étendue. L'homme était un grand et robuste gaillard, aux épaules herculéennes, aux traits épanouis et débonnaires; la femme était une belle brune, aux formes saillantes, à l'œil vif et provoquant.

— Nous sommes sauvés, dit Ascanio à son petit compagnon; tiens, vois-tu ce gros réjou qui occupe une si bonne place avec sa femme? — Je le vois très-bien, ré-

pondit Domenico, trop bien même, car voilà justement la place qu'il nous faudrait. — Eh bien! suis-moi, et nous allons la lui enlever; l'espace qu'il occupe seul suffira pour nous deux. — Es-tu fou, Ascanio? comment t'y prendras-tu pour le décider à un pareil sacrifice? — Suis-moi toujours, il ne me connaît pas, mais je le connais, moi: c'est Péraldi, le maître de l'auberge du *Blond Phœbus*, et j'ai un excellent moyen pour obtenir quelque chose de lui.

Il se glissa encore dans la foule, suivi de Domenico, auquel il frayait le passage, et ils parvinrent bientôt près de l'hôtelier. Ascanio se mit à côté de la jolie Beppa, dont la coquetterie triomphait des éloges que lui attirait sa beauté, éloges dont elle ne perdait pas un mot et qu'elle récompensait par un sourire ou par une œillade.

— Ah! ah! s'écria tout-à-coup Ascanio, en élevant la diapa-on de sa voix flûtée de manière à attirer l'attention sur lui, nous venons de le voir, le fameux Carmagnola! il entre en ce moment dans la ville, et il sera ici avant une demi-heure. Oh! le beau coup-d'œil! Il est entouré de ses plus braves capitaines; malheureusement il ne ramène pas tous ceux qu'il a emmenés; les uns sont restés là-bas sur le champ de bataille, les autres y ont laissé un bras ou un œil; enfin il y en a peu qui reviennent comme ils sont partis.

Le 9 commença le bombardement. L'ennemi riposta par un feu de mitraille et de mousqueterie qui coûta peu aux assiégeants, tandis que les bastions de Mora et de Cachemire souffrirent beaucoup des boulets et des projectiles creux des Anglais.

Le 10, de nouvelles batteries plus rapprochées des remparts furent préparées : l'une, destinée à battre en brèche le bastion de l'Eau, était armée d'obusiers et de mortiers et établie à 200 mètres de la place, dans le jardin de la Douane, deux autres furent placées dans les décombres d'une grosse bâtisse où, quelques jours auparavant, avait eu lieu un engagement à la suite duquel les ennemis avaient perdu quatre pièces de canon; enfin, une quatrième batterie de mortiers de treize pouces fut établie dans le Koudsia-Bagh. L'ennemi fit une sortie, mais il fut repoussé, et les pertes des assiégeants ne s'élevèrent dans cette journée qu'à une cinquantaine de tués et de blessés, en comptant les victimes des engagements partiels livrés sur les derrières du camp par la cavalerie indienne qui harcelait sans cesse les Anglais.

Dans la journée du 11, une nouvelle sortie eut lieu; mais les nouvelles batteries furent défendues avec vigueur, et purent commencer un feu terrible. Pendant deux jours, l'artillerie ne cessa de jouer, et, le 13, le bastion Cachemire se trouvait démoli, la courtine qui le touchait était en ruines, et le bastion Mora tenait à peine. Le magasin du bastion de l'Eau ayant en outre sauté, le général Wilson ordonna de reconnaître la brèche, qui fut jugée suffisamment ouverte. On fit alors les préparatifs de l'assaut. L'ordre en fut donné pour la matinée du lendemain 14, avec instruction aux troupes de ne faire aucun quartier aux rebelles. Les femmes et les enfants étaient exceptés.

L'attaque principale eut lieu vers la grande brèche avec un plein succès. Les batteries dirigées contre les portes Mora, Cachemire et Lahore, sous le commandement des capitaines Smith, Ward et Donaldson, de l'armée du Bengale, tiraient en moyenne à une portée de 60 mètres. Une division des troupes anglaises, ayant pénétré dans la ville, parvint à s'y établir avec assez de facilité dès le début, mais après avoir éprouvé une grande résistance en arrivant dans l'enceinte, et des combats partiels durèrent toute la journée. Moins heureux que les Anglais, les Cachemiriens, chargés de l'assaut à la porte de Caboul, face ouest de la ville, avaient dû céder devant l'ennemi, après une vigoureuse attaque. Toutefois, le soir, les assiégeants étaient maîtres des portes Cachemire, Caboul et Mora, et occupaient l'église, le collège et d'autres grands édifices, dans l'un desquels le quartier général fut établi par le général Wilson.

On prépara aussitôt, dans la nuit, de fortes batteries pour chasser les assiégés des quartiers qu'ils occupaient encore; les pièces prises dans les bastions furent tournées contre la ville, de manière à enfler les rues principales et à atteindre le palais du roi, qui est la citadelle de Delhi.

On comprend que les pertes des Anglais dans cette première journée, ont dû être considérables: toutes les correspondances s'accordeaient pour en porter le chiffre à 600 hommes tués ou blessés, et à 50 officiers morts ou mis hors de combat. Cependant aucun officier d'artillerie n'a été tué ni blessé. Les listes des principaux officiers blessés donnent les noms du général Nicholson, du colonel Campbell, du 62^e; du major Reed, du bataillon de Simoor.

Quant à l'ennemi, ses pertes, qu'on n'évalue pas encore, paraissent avoir été bien plus considérables. La vigueur de l'attaque ayant jeté la panique dans la ville, dès l'installation du quartier-général, beaucoup d'habitants étaient venus demander quartier. Des cipayes s'étaient également présentés, mais on avait refusé d'écouter leurs prières. La défection semblait avoir pénétré dans les rangs de l'armée; car, dans la nuit, le corps de cavalerie avait quitté Delhi, se dirigeant vers Rewaree, et on avait vu une troupe d'Indiens traverser le pont, sans qu'il fût possible, malheureusement, de les poursuivre.

Dans la journée du 15, le général Wilson ordonna de recommencer le bombardement. Le feu principal fut dirigé contre la porte de Lahore et le bastion de Burn, pendant que d'autres batteries avaient pour point de mire l'arsenal et le palais. Le feu de mousqueterie des assiégés fut longtemps très-nourri; mais dans la soirée il cessa, et l'on s'aperçut encore que des détachements quittaient la ville. A huit heures du soir, une large brèche était faite à l'arsenal, et l'ordre était donné de remettre l'assaut au lendemain.

Le 16, avant le jour, le 61^e régiment européen, le bataillon belouchi et une forte partie d'un régiment du Penjab étaient formés en colonne et se dirigeaient sur l'arsenal. Ce vaste magasin tombait bientôt au pouvoir des assiégeants, et leur livrait 125 pièces de canon de divers calibres. La perte des Anglais et de leurs alliés était insignifiante, et celle des rebelles s'élevait à 40 hommes laissés sur le terrain et à 40 autres, spahis, trouvés morts dans l'arsenal. Démoralisé par ce nouvel échec qui le privait de ressources importantes, l'ennemi abandonna aussitôt la batterie de Kishengonge et les batteries du côté gauche du Jomuna. Dans la première de ces batteries, les Anglais s'emparèrent de 5 pièces de 18.

Le 17, les canons mis en batterie à l'arsenal firent feu sur le palais du roi, et des postes furent organisés dans la ville jusqu'à la porte de Caboul.

Ici s'arrêtent les renseignements recueillis jour par jour par les correspondances. Du 17, les lettres vont au 20, pour annoncer la prise et l'occupation de la ville entière. On pense que dans les journées du 18 et du 19, les assiégés, tout en opposant encore une certaine résistance, auront successivement abandonné leurs dernières batteries du côté de la rivière, pour se retrancher dans les maisons, du haut desquelles ils avaient commencé à tirer dans la journée du 17. On pense également que c'est dans cette journée qu'a eu lieu la fuite du roi. Le chef des rebelles, voyant son palais attaqué par les batteries de l'arsenal, aura quitté la ville avec ses fils, revêtu, comme on le sait, d'habits de femme, pendant que les dames du harem s'étaient déguisées en hommes. — Robert. (Constitutionnel.)

PIÉMONT. — Nous recevons cette lettre de Turin, le 24 octobre :

« On annonce que l'ordonnance qui dissout la Chambre des Députés et qui convoque les collèges électoraux du royaume pour le 15 novembre prochain a été signée par le roi, et l'on en attend la publication incessamment.

» Les dernières inondations ont causé des dégâts immenses. L'administration déploie une grande activité pour y apporter remède, et l'on espère que d'ici à peu de jours, toutes les communications se-

ront rétablies sur le pied normal. Dès hier au soir, les lignes télégraphiques ont été entièrement rétablies. » — Havas.

ESPAGNE. — On lit dans le *Constitutionnel* :

Nous avons donné la composition du nouveau cabinet espagnol. Nos correspondants de Madrid nous apprennent que les choix de la reine ont été accueillis dans toutes les provinces avec une vive sympathie. Ces choix sont, en effet, tels que l'Espagne pouvait les désirer; le gouvernement s'appuie aujourd'hui sur une réunion d'hommes versés dans la connaissance des affaires publiques, et dont les antécédents donnent, pour l'avenir, les meilleures garanties.

Le ministre de la guerre, l'amiral Armero, président du conseil, est un officier des plus capables de la marine espagnole. Il s'est toujours distingué par sa bravoure, et a donné particulièrement des preuves d'un grand courage dans la dernière lutte contre les carlistes, et au siège de Bilbao. Sénateur et ancien commandant de l'arsenal et de l'escadre de la Havane, M. l'amiral Armero, a été déjà deux fois ministre de la marine.

Le nom de M. Martinez de la Rosa, ministre des affaires étrangères, est l'un des plus populaires en Espagne; ambassadeur à Paris et à Rome, M. Martinez de la Rosa a laissé dans ces deux villes les meilleurs souvenirs, comme diplomate et comme littérateur distingué. Dans son pays, il s'est fait remarquer par son attachement aux institutions actuelles, et, nommé député toutes les fois qu'il y a eu des cortès en Espagne, il était, en dernier lieu, président de la chambre. D'une probité bien connue, et d'une grande élévation de caractère, M. Martinez de la Rosa qui, deux fois, a été président du conseil des ministres, devait s'attendre à voir la reine lui confier de nouveau le portefeuille des affaires étrangères.

M. Mon, qui est appelé au ministère des finances, a déjà rempli ces fonctions. On sait qu'il est l'auteur du système d'impôts qui fonctionne aujourd'hui dans la Péninsule, et qu'il a montré une très-grande habileté dans la conversion de plusieurs dettes de l'Etat en dette intérieure. Ambassadeur à Rome, où il s'est distingué comme diplomate, M. Mon, en rentrant au ministère des finances, apportera dans ses fonctions, avec toutes ses qualités d'homme d'Etat et d'économiste, les fruits d'une nouvelle expérience.

M. Bermudez de Castro, ministre de l'intérieur, a été membre des Cortès. Orateur distingué, doué d'un caractère énergique, il a rempli pendant un certain temps les fonctions de ministre des finances, et était, en dernier lieu, ministre plénipotentiaire à Vienne.

Le ministre de la justice, M. Joseph Casans, magistrat très-estimé par sa modestie et sa droiture, fait partie du sénat. Il était membre du tribunal supérieur de justice.

Déjà ministre et sénateur, l'amiral Bustilla, qui a accepté le portefeuille de la marine, était commandant de l'escadre de la Méditerranée en 1848, et a donné, depuis cette époque, des preuves de vastes connaissances comme marin et comme administrateur.

Le ministre du fomento ou des travaux publics, M. Salaverria, est jeune encore. Membre du cabinet formé par O'Donnell, il a montré de grandes capacités dans l'administration des finances. C'est

Puis, feignant de n'avoir pas aperçu Peraldi :

— Ah! vous voilà, signor Peraldi, s'écria-t-il, je suis bien aise de vous voir, car je puis vous donner des renseignements sur un de vos meilleurs amis, le capitaine Bramante. — Ah! le capitaine Bramante, répéta Peraldi d'un ton très-calme; oui, oui, c'est un de mes bons amis... c'est surtout ma meilleure pratique. — Tu l'as vu, petit? s'écria Beppa d'un ton beaucoup plus animé. — Comme je vous vois, signora. — Alors je suis bien aise qu'il n'ait pas été tué, reprit l'hôtelier; j'espère bien aussi qu'il n'a rien perdu à la bataille, et qu'il nous revient au grand complet, tête, jambes et bras.

Ascanio baisa le front et ne répondit pas.

— Le pauvre diable serait-il blessé? demanda Peraldi. A cette supposition que semblait confirmer le silence d'Ascanio, Beppa devint toute pâle.

— Signor Peraldi, répondit l'enfant, enfouis comme nous le sommes dans la foule, Domenico et moi, nous étouffons, donnez-nous votre place... alors je serai plus commodément pour parler et vous donner des nouvelles du capitaine Bramante. — Au diable! petit démon, garde tes nouvelles. Ma place est bonne et je la garde. — Allons, dit Domenico à voix basse, nous n'enleverons pas la position, tu le vois bien. — Nous l'enleverons, répliqua fièrement Ascanio.

Puis il reprit à haute voix :

— Ah! signor Peraldi, je croyais que le capitaine Bramante avait en vous un meilleur ami. Il sera bien affligé quand il apprendra par moi le peu d'intérêt qu'il vous inspire, à vous et à la signora Beppa. — Allons, dit Beppa à son mari, tu n'as pas pitié de ces pauvres enfants? Auras-tu bien le cœur de les laisser là sur le pavé où ils étouffent et ne peuvent rien voir, toi qui est assez grand pour dominer toutes les têtes qui t'entourent? — Du moment que cela te convient, ma Beppa, dit l'hôtelier, je ne demande pas mieux que de leur céder ma place, à ces petits bambins.

Et le brave homme, ayant sauté à terre, poussa la complaisance jusqu'à mettre lui-même à sa place Ascanio et son compagnon, qui s'aperçurent avec ravissement que, du point qu'ils occupaient, ils ne perdraient pas un seul détail de la cérémonie.

— Eh bien! lui dit Beppa, veux-tu apprendre maintenant à mon mari ce que tu sais sur le capitaine Bramante? — De grand cœur, s'écria Ascanio; regardez bien, signor Peraldi, et vous aussi, signora, la personne qui marchera à la droite du comte de Carmagnola, et vous reconnaîtrez le capitaine Bramante. — Ah! s'écria Beppa avec un vif sentiment de joie, il n'est donc pas blessé? — Pas plus que moi, signora.

Des cris enthousiastes qui éclatèrent tout-à-coup à l'extrémité de la place, annoncèrent l'approche du héros.

II.

Les acclamations de la foule avaient retenti jusqu'à l'estrade du duc et y avaient soulevé des sentiments divers, car, si le comte de Carmagnola avait de nombreux amis à la cour, il y comptait aussi des ennemis acharnés, suivant le cours ordinaire des choses, qui veut que le génie attire à lui comme un aimant fatal la haine et l'envie. Mais quelle que fût pour le héros du jour l'admiration des uns et l'animosité des autres, toutes les passions se turent et se comprimèrent prudemment jusqu'à ce que le duc lui-même eût témoigné par un mot ou par un signe les sentiments qu'il nourrissait envers l'homme qui venait d'accroître d'une façon si merveilleuse l'étendue de ses Etats et la gloire de son nom.

Enfin! s'écria Visconti d'une voix aigre et discordante, tout-à-fait en harmonie avec ses traits hideux, voilà notre cher comte Carmagnola, notre grand capitaine. — Oui, répliqua Ericcio d'une voix insinuante, grand capitaine, comme il est comte de Carmagnola, c'est-à-dire par la volonté toute-puissante de Votre Altesse. — Allons, allons, dit le duc avec un singulier sourire, vous lui en voulez, Ericcio. — Comment et pourquoi en voudrais-je

un homme pratique, appartenant à l'opinion progressiste, mais modérée.

En résumé, ont le voit, le nouveau cabinet espagnol est formé d'hommes expérimentés qui ont suivi de près les derniers événements politiques, et qui sont à même de donner à leur pays des garanties d'ordre et de prospérité.

ERNEST DRÉOLLE.

ÉTATS-UNIS. — Malgré les assurances favorables envoyées de Liverpool, au sujet des affaires financières des États-Unis, les dernières nouvelles de New-York sont les plus fâcheuses qui soient encore arrivées. Les correspondants qui sont associés dans les meilleures maisons de banque de cette ville, disent que l'agitation a été excessive et d'une intensité extraordinaire.

Dans la journée du 13, Brondway, Wall-Street étaient envahis par plus de 50,000 personnes. Le découragement, le désespoir étaient peints sur tous les visages, et le mal, tout grand qu'il est, allait s'aggravant encore, car la connexion des banques du nord et de celles des autres parties des États-Unis, généralisera fatalement l'état presque désespéré des ressources financières et commerciales de la ville impériale.

Quarante-trois faillites considérables de maisons et d'institutions importantes dans le Nord, l'Ouest et le Sud, ont augmenté le chiffre de celles déjà connues, et à l'exception de la Nouvelle-Orléans, il n'est pas un État qui n'ait vu plusieurs de ses institutions financières obligées de payer en espèces. — Havas.

CHRONIQUE LOCALE.

Le 3 novembre, la garnison du château quittera notre ville, elle sera remplacée par deux compagnies du 19^e venant d'Angers. Ces deux compagnies arriveront le 2 et logeront en ville.

Le même jour, le détachement de Fontevault viendra dans nos murs et se rendra à Angers, le 3, avec notre garnison.

Il sera remplacé à Fontevault par un autre détachement du même régiment.

On lit dans le *Journal de Maine-et-Loire* :

On se préoccupe dans notre département du successeur qui sera donné à M. Vallon. Nous croyons savoir que le choix du gouvernement, parmi les nombreux compétiteurs qui aspirent à cette succession, ne sera déterminé que dans un mois, après le retour à Paris de l'Empereur. En attendant, le département sera administré par M. Berger, secrétaire-général, entre les mains duquel l'intérim sera parfaitement rempli.

Chemin de fer d'Orléans et prolongements.

ARRÊTÉ

CONCERNANT LE TARIF DES BAGAGES DES ENFANTS.
Angers, le 26 septembre 1857.

Nous, Préfet du département de Maine-et-Loire, commandeur de l'Ordre impérial de la Légion d'Honneur,

Vu : 1^o les lois, décrets et ordonnances concernant le chemin de fer d'Orléans et prolongements; ensemble les cahiers des charges y annexés;

2^o Les Tarifs en vigueur sur ledit chemin;

3^o La décision ministérielle du 20 août dernier,

à un homme que je n'ai vu de ma vie ? répliqua le secrétaire d'un ton aigre-doux. Tout ce que je sais de lui, c'est qu'un jour, au siège de Monza, on vous signala un soldat qui avait sauvé les jours de votre frère, mort depuis, et que vous fîtes ce soldat capitaine. Six mois après, dans une tournée au sein de vos États, vous le rencontrâtes à Ploisance, et là, émerveillé de ses hauts faits, vous le nommâtes général en chef de vos armées et comte de Carmagnola, du nom de l'endroit où il est né, m'a-t-on dit. Quant à ce qu'il était avant de porter les armes, on dit encore qu'il a gardé le plus absolu silence, et vous vous êtes contenté de savoir qu'il s'appelait Uberti. Depuis lors, il s'est illustré à votre service, Monseigneur, il a couru de ville en ville, il a porté votre drapeau haut et ferme : c'était son devoir, c'est ce qu'un autre aurait fait à sa place, et aujourd'hui Milan, qui comme moi ne le connaît encore que sur sa réputation, se pare de fleurs pour le recevoir et lui faire honneur ! Qui donc le fait grand, je vous le demande, sinon le piédestal que Votre Altesse lui met elle-même sous les pieds ? qui songerait au pauvre et chétif Uberti ? si le duc de Milan ne prenait soin de crier à la foule : « Incline-toi, car c'est un grand homme, c'est le comte de Carmagnola qui passe ! — Je lui ai donné son titre, c'est vrai, dit Philippe-Marie, mais quant à son génie... — Eh ! Signor, dit à son tour

homologative d'une proposition de la Compagnie d'Orléans ayant pour objet le Tarif des Bagages des Enfants ;

Considérant qu'il y a lieu de rendre ladite décision exécutoire dans le ressort de la préfecture de Maine-et-Loire,

Arrêtons ce qui suit :

Art. 1^{er}. Le poids des bagages dont le transport est accordé gratuitement aux Enfants qui paient demi-place est fixé à 20 kilogrammes.

Art. 2. Le présent arrêté sera notifié à la Compagnie du chemin de fer d'Orléans. — Il sera imprimé et affiché.

Les fonctionnaires et agents spécialement préposés à la surveillance du chemin de fer d'Orléans sont chargés d'en assurer l'exécution.

Pour le préfet en congé.

Le secrétaire général délégué, BERGER.

PRÉFECTURE DE LA LOIRE-INFÉRIEURE.

ADJUDICATION.

Le public est prévenu que, le 14 novembre prochain, heure de midi, il sera procédé, dans une des salles de la préfecture de Nantes, à l'adjudication de l'entreprise générale des fournitures à faire aux prisons du département de la Loire-Inférieure, pendant trois ou six années, qui commenceront le 1^{er} janvier 1858.

On pourra prendre connaissance du cahier des charges et du règlement du 31 juillet 1852, tous les jours non fériés, de midi à deux heures, à la préfecture de Nantes (1^{re} division, 1^{er} bureau).

Pour chronique locale : P.-M.-E. GODET.

DERNIÈRES NOUVELLES.

Londres, 30 octobre. — Le *Morning-Post* dit que les divans moldaves et valaques ont demandé trop, et que ni la Russie, la France et la Prusse, ne presseront la Turquie de se décider en faveur de l'union complète des deux Principautés.

Londres, 30 octobre. — New-York, 17 octobre. — Une réaction favorable a commencé : la Bourse est animée; les fonds, les actions de chemins de fer, et les marchandises sont en hausse. La confiance renaît. La législature locale ne sera probablement pas convoquée.

Berne, 30 octobre. — Toutes les élections pour le grand Conseil national sont connues, excepté celles du canton des Grisons. Le résultat général ne changera rien à la politique fédérale. Un petit nombre d'élections restées indécises nécessiteront un nouveau scrutin.

M. Barmann, ancien envoyé en France, a été élu dans le canton de Valais. — Havas.

Le *Journal d'Indre-et-Loire* nous apprend une bien triste nouvelle. Le général Eugène Cavaignac, ancien chef du pouvoir exécutif, a succombé mercredi soir à une attaque d'apoplexie, dans la propriété qu'il habitait à deux lieues du Château-du-Loir.

Le général est mort en rentrant d'une promenade qu'il venait de faire avec M. de Piscatory, ancien député d'Indre-et-Loire, son voisin de campagne. Son corps a été immédiatement embaumé et transporté à Paris.

La jeune femme du général accompagnait le corps.

Gambuzzi, le grand mérite de vaincre, quand on a pour soi la terreur qu'inspire le seul nom de Visconti ? — Il est certain, reprit Ericcio, que le nom de Votre Altesse, en jetant l'épouvante et le découragement dans les rangs ennemis, est pour plus de moitié dans la victoire, et qu'avec un si puissant auxiliaire le premier venu peut acquérir le renom d'un grand capitaine. — Et Votre Altesse, ajouta Gambuzzi, encouragé par le silence du duc, Votre Altesse ne s'est-elle pas chargée elle-même de donner à l'Italie la preuve de cette vérité, en choisissant pour chef de ses armées un condottieri ? que dis-je, un condottieri ?... un ancien gardeur de pourceaux ! car, s'il faut en croire certains bruits, telle aurait été jadis la condition du noble comte de Carmagnola. — En vérité !... s'écria Ericcio avec une vivacité qui s'éloignait de sa prudence ordinaire.

Et il ajouta dans sa pensée :

— Quel soupçon !... mais non, non, c'est impossible !

Puis, craignant de s'être trahi :

— Qui donc dit cela ? demanda-t-il d'un air insouciant.

— Un de ses soldats me l'a confié à moi-même, répondit Gambuzzi, lorsqu'il y a trois mois, j'allai lui porter à Lodi un message de la part de Son Altesse ; ce qui me fit trouver singulier, je l'avoue, l'air de hauteur dont il se permit de m'accueillir quand je lui eus déclaré

Le *Journal du Loiret* nous apprend que le funèbre cortège a passé hier à la gare d'Orléans.

Les obsèques de M. le général Cavaignac, doivent avoir lieu, à Paris, aujourd'hui samedi 31.

BULLETIN FINANCIER DE LA SEMAINE.

Du 22 au 29 octobre.

La rente 5 0/0, que nous avons laissée, il y a huit jours, à 66 70, ne s'est pas beaucoup éloignée de ce cours depuis ce moment. Elle s'est cependant rapprochée plusieurs fois de 67 fr., qui paraît être le prix correspondant le mieux à la situation.

Les affaires ont eu peu d'activité, et le caractère de la Bourse, cette semaine, a été l'expectative et la prudence, qu'il ne faut pas confondre avec la faiblesse. Cette attitude est la seule que commandent les conjonctures actuelles. Il serait inutile et hors de propos de prêcher, en ce moment, aux capitaux une campagne de hausse. L'élévation de l'intérêt commercial semble, d'ailleurs, les inviter à porter leur concours sur le point le plus menacé de l'horizon financier. Mais c'est faire œuvre de sens et de raison que de combattre toute velléité de découragement et toute tentative de réaction.

Ce rôle est d'autant plus facile à remplir, que les capitalistes, ainsi que nous l'avons dit, se montrent disposés à apprécier sainement l'état des choses, et à se tenir à égale distance des illusions optimistes et de la panique. Les mouvements de la Bourse et la marche des valeurs pendant cette semaine nous donnent la preuve de l'intelligence avec laquelle ils jugent la situation.

Des demandes modérées, mais non interrompues, ont constamment alimenté le marché de la rente; celui des chemins a été moins favorisé et a ressenti plus cruellement les atteintes de la baisse. Cependant les vendeurs ont su discerner entre les lignes secondaires et les chemins de premier ordre; ces derniers, généralement considérés, malgré l'affaissement de leurs recettes, comme des placements avantageux et de toute sécurité, n'ont subi que de faibles dépréciations. Le Nord ancien et le Paris-Méditerranée ont été, depuis quelques jours surtout, fort recherchés, et restent fort peu au-dessous des cotes de la semaine antérieure. L'Orléans est tombé à 42 90; le Midi n'a pas cessé d'être offert et continue à faire preuve d'une faiblesse extraordinaire. Il est tombé à 325. L'Ouest se tient de 635 à 660; les Ardennes nouvelles à 470.

Il se fait peu d'affaires sur les chemins étrangers. Sur le marché industriel, les transactions sont également languissantes et rares. La Caisse de l'escompte Prost est toujours demandée à 500 fr. L'assemblée générale des actionnaires s'est réunie le 27 courant, a écouté avec beaucoup de faveur le rapport du gérant, et voté la fusion de la Compagnie générale des Caisse d'escompte avec la Société de Crédit mobilier portugais.

La Caisse centrale de l'Industrie se négocie à 150 fr.; la Compagnie marbrière, de 45 à 50 fr.

Le Comptoir des actionnaires réunis, qui compte près de deux années d'existence, a distribué, en moyenne, plus de 50 pour cent par an à ses participants. Cette société, qui reçoit des capitaux en comptes courants, et qui a un comptoir spécial de reports, est en faveur auprès des capitalistes qui peuvent retirer à volonté leurs capitaux. — A. Dupont.

(Correspondance générale de l'Industrie.)

BOURSE DU 29 OCTOBRE.

5 p. 0/0 hausse 25 cent. — Ferme à 67 05

4 1/2 p. 0/0 hausse 20 cent. — Ferme à 90 50.

BOURSE DU 30 OCTOBRE.

5 p. 0/0 hausse 05 cent. — Ferme à 67 10.

4 1/2 p. 0/0 hausse 10 cent. — Ferme à 90 60

P. GODET, propriétaire-gérant.

que j'étais le seigneur Gambuzzi. Gardeur de pourceaux ! n'est-ce pas à mourir de rire ? et serait-ce par aventure à ce glorieux métier qu'il aurait appris celui de la guerre ! Il est donc bien positif que c'est beaucoup plus à l'influence dû au grand nom de monseigneur Visconti qu'aux talents militaires d'un misérable père piémontais que sont dues les conquêtes de ces dernières années. — Et si cet homme a conquis quelques villes et remporté quelques victoires, poursuivit à son tour Ericcio, que serait-ce donc si notre valeureux prince eût commandé lui-même son armée ? — Vous savez tous que c'était mon intention, dit Visconti, dont les traits rayonnèrent de plaisir, et je suis même résolu à diriger en personne la première campagne. — Ah ! Prince ! s'écria Gambuzzi avec tous les signes de la plus vive inquiétude, compri- mez l'ardeur de ce courage, qui vous pousse sans cesse à exposer des jours si précieux à tous vos sujets. Que deviendrait la Lombardie si vous alliez trouver la mort dans une bataille, supposition que votre valeur ne rend malheureusement que trop vraisemblable ? — Vous avez raison, Gambuzzi, répondit le duc, comme se rendant à regret aux arguments du courtisan. Je suis le duc Visconti ; j'ai dans mes mains la destinée de tout un peuple, je ne suis pas libre de suivre mes penchants.

(La suite au prochain numéro.)

A LA VILLE DE SAUMUR

MAISON

MAISON BOISSIER.

MAISON

à
SAUMUR.

GROS ET DÉTAIL.

à
DOUÉ.

OUVERTURE DE LA SAISON.

Mise en vente, LUNDI 2 NOVEMBRE, d'un choix immense de Hautes Nouveautés, A DES PRIX EXCEPTIONNELS.

LA BAISSÉ IMPORTANTE qui vient d'avoir lieu sur les Tissus, et NOTAMMENT SUR LA SOIERIE, a engagé M. BOISSIER à doubler ses Assortiments.

Une diminution sensible sera remarquée sur les prix de tous les articles.

VENTE DE MEUBLES.

Le dimanche 8 novembre 1857, à deux heures après-midi, il sera procédé, par M^e DION, notaire à Saumur, à la vente des meubles dépendant de la succession de Pierre BRARD, cultivateur, dans les lieux où il est décédé, au canton des Granges, commune de Saint-Lambert. (592)

Etude de M^e HENRI PLÉ, commissaire-priseur à Saumur.

VENTE MOBILIERE

POUR CAUSE DE DÉPART.

Le jeudi 5 novembre 1857, à midi, et jours suivants, il sera procédé, par le ministère de M^e Henri PLÉ, commissaire-priseur, chez M. de CHAUMONTEL, chef d'escadron, dans sa maison sise à Saumur, rue de la Marmaillet, à la vente publique aux enchères d'objets mobiliers.

Il sera vendu :

Lits, commodes, secrétaires, tables de toilette, guéridons, pendules, flambeaux, fauteuils voltaire et autres, belle table de salle à manger avec rallonges, étagères, chaises foncées en latanier, tables de nuit, armoires, rideaux, courtes-pointes et quantité d'autres bons objets.

On paiera comptant, plus 5 p. %.

A VENDRE

566 Chênes, Noyers, Ormeaux, Platanes, Trembles, Châtaigniers, Peupliers et Léards,

Sur la propriété de FOURNEUX, commune de Dampierre.

L'adjudication s'en fera le dimanche 29 novembre 1857, à midi, en l'étude de M^e DUTERME, notaire à Saumur, dépositaire du cahier des charges.

Etude de M^e TOUCHALEAUME, notaire à Saumur.

A VENDRE

La Ferme des Nonnes,

Située commune de Villeberrier, Près la rue Beauvoyer, et par extension commune d'Allonnes,

Consistant en bâtiments d'habitation et d'exploitation, jardin, terres labourables et prés, d'une contenance de 3 hectares 95 ares, exploitée par le sieur Dolivet.

S'adresser, pour tous renseignements, à M^e TOUCHALEAUME, notaire à Saumur, place de la Bilange. (595)

A VENDRE

Un très-beau BILLARD tout neuf. S'adresser chez M. NANCEUX-MONESTE, rue de la Comédie. (596)

DÉPOT de BOIS de CHAUFFAGE Chez GUYOMARD, près la Croix-Verte, à Saumur. (586)

A VENDRE A l'amiable, LES BIENS

Ci-après,

Situés commune de Saint-Martin-de-la-Place, arrondissement de Saumur.

1^{er}. Une maison, située à la Croix-Rouge, composée de deux chambres, écurie, toits à porcs, cour, jardin et ouche, contenant 44 ares.

2^{er}. Un pré, situé au même canton, de l'autre côté de la levée, contenant 13 ares 75 centiares, joignant au couchant le sieur Bontemps, et des trois autres côtés des chemins.

3^{er}. Trente-cinq ares 75 centiares de terre, affiés de vigne, au canton des Grands-Champs, même commune, joignant au levant le sieur Trotonin.

4^{er}. Quinze ares de prés, affiés de fruitiers, au même canton, joignant le sieur Etienne Guillon, et un petit chemin qui conduit à la route.

5^{er}. Et 22 ares de terre, affiés de vigne, situés au canton de la Pelissière, même commune, joignant de chaque bout un chemin.

S'adresser au sieur MESTAYÉ, jardinier à Saumur, place du Chardonnet, ou à M^e DUTERME, notaire en ladite ville. (584)

Etude de M^e LEROUX, notaire à Saumur.

A VENDRE Par adjudication,

En l'étude dudit M^e LEROUX, Le lundi 9 novembre 1847, à midi, LA PROPRIÉTÉ DE FELINE,

Dépendant de la succession de M. Berthelot-Couscher,

Située dans la commune de Saint-Hilaire-Saint-Florent, à 3 kilomètres de Saumur,

Et consistant en petite maison de maître, maison de fermier, jardin, cour, servitudes, ouches, logements en caves, pâtis complantés de noyers, terres labourables, prés, clos de vigne et bois-taillis, le tout de la contenance de 29 hectares 61 ares 05 centiares. (581)

A VENDRE UN PRÉ,

Situé dans la Clarisière, commune de Saumur, contenant 1 hectare 25 ares 60 centiares.

S'adresser, pour traiter, à M^e DUTERME, notaire à Saumur. (574)

Etude de M^e LE BLAYE, notaire à Saumur.

A VENDRE LA FERME DU PETIT-TERTRE,

Commune de Saint-Lambert-des-Levées, près Saumur, contenant 13 hectares 45 ares 32 centiares. (532)

Etudes de M^e DUTERME, notaire à Saumur, et de M^e BEDON, notaire aux Rosiers.

A VENDRE PAR ADJUDICATION,

En l'étude de M^e BEDON, notaire aux Rosiers,

Le dimanche 1^{er} novembre 1857, à midi,

PAR PARTIES,

Au choix des acquéreurs,

LA FERME De la Planche-Princé,

Située au canton de la Forêt,

Commune des Rosiers,

D'une contenance totale de 13 hectares 33 ares en terres labourables et prés ;

Pour entrer en jouissance le 1^{er} novembre 1857, ou le 1^{er} novembre 1858, au choix des acquéreurs.

S'adresser, pour les renseignements, auxdits M^es DUTERME et BEDON, ou à M. PATOUILLÉ-CHOYER, géomètre-expert aux Rosiers.

On pourra traiter avant l'adjudication. (583)

A CEDER DE SUITE,

UN MAGASIN DE TAPISSIER MARCHAND DE MEUBLES,

Ayant une des meilleures clientelles de la ville.

On resterait quelque temps avec l'acquéreur, s'il le désirait.

Il y aura toute facilité pour les paiements.

S'adresser à M. DROUARD, rue de la Tonnelle. (453)

Etude de M^e TOUCHALEAUME, notaire à Saumur, place de la Bilange.

A VENDRE

PAR ADJUDICATION,

Le dimanche 8 novembre 1857,

En l'étude de M^e TOUCHALEAUME, notaire à Saumur,

UNE MAISON,

Nouvellement restaurée, située à Gauré, commune de Varennes-sous-Montsoreau, avec façade sur la route impériale de Tours à Nantes, divisée en trois corps de bâtiments, élevés d'un rez-de-chaussée, d'un premier et d'un second étage, grenier au-dessus.

Cours et jardins attendant à la maison.

Le tout, contenant en superficie 11 ares, joint au nord un courant d'eau, au levant M. Vincent, au midi la levée de la Loire, M. Milsonneau-Gallé et une cour commune, et au couchant M. Milsonneau et les héritiers Nicolas Guillon.

Cette maison était autrefois habitée par M. Fraimbault-Rousseau.

L'acquéreur entrera en jouissance de suite. Mise à prix 4,000 fr. Une seule enchère prononcera l'adjudication.

S'adresser audit M^e TOUCHALEAUME, notaire à Saumur. (577)

A VENDRE

1^o Deux petites FERMES, commune de St-Lambert.

2^o Et le GRAND JARDIN de Nantilly, qui sera divisé au gré des acquéreurs.

S'adresser à M. GAURON-LAMBERT.

A VENDRE

UNE JOLIE PROPRIÉTÉ, Située à Munet, appartenant à M. Sallé.

S'adresser à M^e DUTERME, notaire à Saumur. (568)

A VENDRE Par adjudication,

En l'étude de M^e LEROUX, notaire à Saumur,

Le dimanche 8 novembre 1857, à l'heure de midi,

JARDIN, d'une contenance de 44 ares, et MAISON de jardinier, occupés par le sieur Boucheron, situés au canton du Bois-Barbot, commune de Saint-Lambert-des-Levées, et joignant au nord et au levant Delanoue, au couchant Legard, au midi la route. Cette petite propriété dépend de la succession de M. Berthelot. (576)

Etude de M^e LE BLAYE, notaire à Saumur.

ADJUDICATION

Par suite de licitation entre majeurs,

Le dimanche 29 novembre 1857, à midi,

En l'étude et par le ministère de M^e LE BLAYE, notaire à Saumur,

DES

BIENS

Ci-après désignés,

Appartenant à MM. Gustave et Romain VIGER :

1^o Ville de Saumur.

Une maison, rue Royale, n^o 21 ; Une maison, rue Royale, n^o 23 ;

Une maison, magasin, cour et dépendances, rue de l'Abreuvoir, n^o 2 ;

Une maison et dépendances, rue de l'Abreuvoir, n^o 3 ;

Un jardin, rue de l'Abreuvoir. (Ces immeubles seront réunis ou divisés au gré des acquéreurs).

2^o Commune de Saint-Cyr-en-Bourg.

Trente-huit ares 50 centiares de vigne, au canton de la Barre.

3^o Commune des Rosiers.

Trois hectares 30 ares de terre labourable et pré, dans la pièce de la Ligne.

(Cet immeuble pourra être divisé au gré des acquéreurs).

S'adresser audit M^e LE BLAYE, dépositaire du cahier des charges et des titres de propriété. (590)

Saumur, P. GODET, imprimeur.